

Centenaire de la Maison de Commune

Au pays des carrières, il était bien naturel de mettre en valeur le double héritage local, le marbre et le granit, en une construction à la disposition de la collectivité, soit la Maison de Commune, solide et imposante Centenaire que nous fêtons aujourd'hui.

Dans sa **séance du 1^{er} mars 1897**, le Conseil communal enregistre la pétition signée par 114 citoyens demandant la construction dans les plus brefs délais d'une Maison de commune qui contiendrait à la fois des locaux pour les écoles, pour l'administration et éventuellement l'installation du télégraphe et du téléphone.

L 'Assemblée primaire du 28 mars 1897 confirmera cette demande par un vote au bulletin secret avec 116 voix pour, 14 contre et un bulletin blanc.

Une commission de trois membres, le Président Eugène de Lavallaz, Victor Donnet et Cyprien Parvex, est nommée le 17 avril pour être chargée des diverses tractations pour la construction de la Maison.

A l'ordre du jour de **l'Assemblée primaire du 13 juin 1897**, deux objets importants : l'aménagement de la future Maison avec l'affectation des divers locaux et le choix du lieu de la construction.

Il y a trois emplacements possibles :

- les jardins près de l'Eglise, appartenant à Alexis Cottet et Judith Galletti.
- Le pré aux Fosseaux, appartenant à Joseph et Isidore Chervaz
- Le pré au même lieu, appartenant à Marie Wuilloud-Châtelet

Un premier vote doit permettre de choisir entre les jardins près de l'Eglise ou les terrains aux Fosseaux. C'est ce dernier qui l'emporte par 62 voix contre 38.

Un 2^{ème} vote choisit par 46 voix contre 29 et deux bulletins nuls, le terrain des frères Chervaz, donc où nous nous trouvons actuellement.

Joseph Chervaz rachète la part de son frère Isidore, achat légalisé par le Consulat suisse à Buenos-Aires car Isidore a émigré en Argentine. Le géomètre Stanislas Wuilloud a mesuré ce terrain de 163 toises, soit 1010 m260, payé à 30 frs la toise ce qui fait 4'890 frs.

C'est à l'Assemblée du 27 juin 1897 que l'on décide de s'adresser à l'architecte Kalbermatten de Sion pour réaliser les plans de la future Maison de commune, plans qui seront approuvés le 27 mars par le Conseil communal et le 16 avril par l'Assemblée bourgeoise.

Aussitôt les travaux sont adjugés à l'entreprise Etienne Multone et Samuel Mischler selon un prix forfaitaire de 42'100.- francs avec la caution d'Alexis Cottet qui est chargé de la surveillance des travaux.

La fourniture des pierres est adjugée à Oscar Laroche tandis qu'il est précisé que la fourniture de la pierre de taille pour le portail et le balcon ne dépassera pas 1'575 francs.

A propos du balcon, précisons que c'est le tailleur de pierre Muran qui a réalisé la sculpture du blason communal entouré du millésime 1898 en chiffres romains.

(C'est si bien fait que la commune aurait pu récompenser le tailleur MURAN en mettant – au singulier- les points sur les i- ce qui l'aurait fait « MURIAN » d'honneur !)

Le compte final des coûts de construction et aménagements se présente ainsi :

1. achat du terrain	4'890.-
2. Frais d'acte	62.60
3. Construction	61'114.95
4. Mobilier	1'290.45
5. Aménagement de la place	388.60
6. Installation d'un puits	475.35
7- Plans et surveillance	1'773.20
TOTAL	69'995.15

A propos de ce décompte il y a deux remarques à faire :

Le puits mentionné se trouvait dans la cour où se déroulait la récréation des deux classes des garçons.

Quant au montant de la surveillance des travaux, Alexis Cottet n'a demandé que l'équivalent du montant de ses impôts, soit 160frs20 ! Ce qui évidemment avait été jugé plus que raisonnable !

En terminant, rappelons que depuis, l'on a procédé à des travaux de fond en comble en créant un carnotzet en sous-sol et en transformant les galets en un espace accueillant et convivial : les combles du 3^{ème} ! Entre ces deux extrêmes, l'ascenseur, ce qui ne manque pas d'élévation pour aspirer au titre d'Hôtel de Ville mais dans notre modestie, tout simplement l'appellation contrôlée : la maison de Commune.

Si, à l'instar de la Trinité, les grandes réalisations vont par trois, il convient d'associer à cet anniversaire, la toute proche **Maison de la Cour**, nomination toute royale...et bien sûr et surtout, esprit de clocher mis à part, le clocher étant de 1657, **l'église paroissiale de Muraz**.

C'est ainsi qu'en vous remerciant de votre attention, je vous demande d'applaudir nos trois toujours jeunes centenaires.

Merci !

20 novembre 1998

Maurice Parvex

Centenaire de la Maison de Commune

Suite

Pour avoir habité à la Maison de Commune durant mes dix premières années et par le fait même y avoir passé également mes premières années d'école primaire, je garde évidemment de nombreux souvenirs.

C'est par l'ouverture du soupirail côté cour que l'on versait les gros sacs de charbon qui s'accumulait au niveau de la cave, à l'emplacement du carnotzet actuel.

Quant au bois scié par Victor Turin, il y avait deux solutions pour l'acheminer jusqu'au galetas. Les élèves en prenaient de bonnes brassées et grimpaient les 73 marches, faisant le maximum de bruit en martelant le dernier escalier en bois renforcé par des traverses en fer strié en losanges. On tâchait de faire durer la corvée, tout ça d'pris sur les leçons !

Quand cette jeune main-d'œuvre était en vacances, les hommes installaient alors une poulie à la dernière fenêtre et à l'aide d'une corde faisaient monter un gros sac ventru qui se balançait le long de la façade tandis que l'on « balançait » le sac vide par la fenêtre...

En sens inverse, les élèves redescendaient régulièrement les bûches pour remplir la « caisse-à-bois » des deux classes, la « Petite école » du régent Pistoletti, la « Grande école » du régent Buttet.

Evoquant les souvenirs d'école, il faut ajouter que le samedi après-midi, « les filles du Couvent » se joignaient à nous pour la leçon de chant dans la grande salle du 2^{ème} étage où l'Avenir faisait ses répétitions.

Périodiquement, une délégation d'élèves de Muraz, avec un « p'tit char » venait chercher le matériel scolaire : paquets de cahiers bleus avec « Livret scolaire » au dos, sans oublier les boîtes de craies, beaucoup de blanches et peu de couleurs... et surtout, avec moult recommandations de prudence, la dame-jeanne calfeutrée dans sa robe d'osier, renfermant toute l'encre des « devoirs écrits » et exercices calligraphiques.

En rappelant qu'il y avait encore à cette époque les fameux « cours du soir » pour les plus de 15 ans... c'est dire que toute la jeunesse de Collombey et Collombey-le-Grand est passée par la Maison de Commune... avant d'y revenir plus tard pour le mariage au Bureau de l'état civil...

En 1940, alors que les deux entrées du village étaient barricadées avec des billons fixés par des clameaux, ne laissant la place que pour le passage du tram, il y avait les cantonnements de la troupe à la grande salle du rez. Des planches fixées au sol, retenant la paille étendue pour le « repos du guerrier », délimitaient les espaces où s'alignaient dans un ordre impressionnant les paquetages tandis que dans les corridors se dressaient les râteliers pour les mousquetons, déposés « anneau de sûreté horizontal » !

A cette époque, la Famille Roch était concierge. Le balayage des escaliers n'avait lieu qu'après l'arrosage au moyen d'un entonnoir... et Céline dessinait de merveilleuses spirales entrelacées... !

Maurice Parvex